



Projet financé par l'Union européenne. Projet mis en œuvre par Expertise France.



UNION EUROPÉENNE

L'Union européenne est constituée de 28 Etats membres qui ont décidé de mettre graduellement en commun leur savoir-faire, leurs ressources et leur destin. Ensemble, durant une période d'élargissement de plus de 50 ans, ils ont construit une zone de stabilité, de démocratie, et de développement durable tout en maintenant leur diversité culturelle, la tolérance et les libertés individuelles. L'Union européenne est déterminée à partager ses réalisations et ses valeurs avec les pays et les peuples au-delà de ses frontières.



La Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) a été créée pour promouvoir l'idéal de l'autosuffisance collective de ses quinze (15) États membres et a pour mandat de promouvoir l'intégration économique dans tous les domaines d'activité de ses pays constitutifs. La Commission de la CEDEAO est chargée de mettre en œuvre les politiques et programmes visant à réaliser les objectifs de la Communauté. Dans le souci d'améliorer le processus d'intégration régionale et de rehausser l'efficacité de l'organisation communautaire, la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement a adopté la Vision 2020 de la CEDEAO des Peuples plus favorable aux populations et tournée vers les résultats.



Agence publique, **Expertise France** est un acteur clé de la coopération technique internationale. Elle conçoit et met en œuvre des projets qui renforcent durablement les politiques publiques dans les pays en développement et émergents. Gouvernance, sécurité, climat, santé, éducation... Elle intervient sur des domaines clés du développement durable et contribue aux côtés de ses partenaires à la concrétisation de l'Agenda 2030.
En savoir plus : www.expertisefrance.fr



CONTRIBUER À AMÉLIORER LA CYBERSÉCURITÉ ET À LUTTER CONTRE LA CYBERCRIMINALITÉ

OCWAR-C
12 Charles de Gaulle Street, Area 11,
Asokoro, Abuja - NIGÉRIA
contact@ocwarc.eu
www.ocwarc.eu

Photos © Freepik



OCWAR-C

**CRIME ORGANISÉ : RÉPONSE DE L'AFRIQUE
DE L'OUEST SUR LA CYBERSÉCURITÉ ET
LA LUTTE CONTRE LA CYBERCRIMINALITÉ**

Ce programme est mis en œuvre par Expertise France. Les opinions exprimées dans cette publication ne reflètent pas nécessairement celles de la Commission européenne.



OBJECTIF GLOBAL

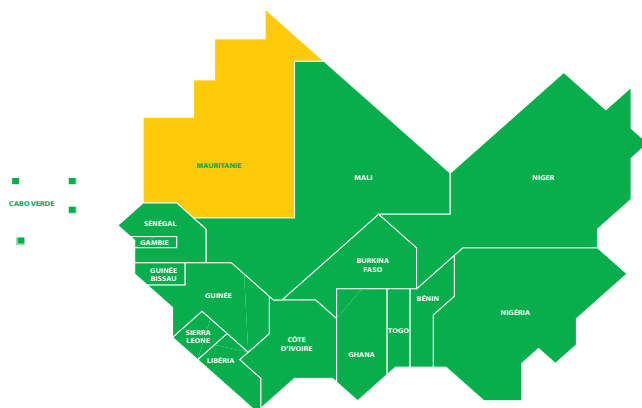
Contribuer à améliorer la cybersécurité et à lutter contre la cybercriminalité.

RÉSULTATS ATTENDUS

- La résilience et la robustesse des infrastructures de l'information sont améliorées.
- La capacité des parties prenantes en charge de la lutte contre la cybercriminalité s'améliore.

BÉNÉFICIAIRES

Commission de la CEDEAO, Bénin, Burkina Faso, Cabo Verde, Côte d'Ivoire, Gambie, Ghana, Guinée, Guinée Bissau, Libéria, Mali, Niger, Nigéria, Sénégal, Sierra Leone, Togo et Mauritanie.



BUDGET

7,5 M€

DURÉE

48 mois (1^{er} février 2019 - 31 janvier 2023).

7 PRINCIPALES ACTIVITÉS



1 - Établir un cadre stratégique renforçant l'expertise technique, opérationnelle et analytique des institutions nationales concernées par la cybersécurité



2 - Améliorer la sensibilisation à la cybersécurité et l'habilitation des intervenants pour sécuriser Internet au niveau national et régional



3 - Améliorer les capacités de traitement des incidents de sécurité informatique dans deux pays pilotes



4 - Renforcer le respect des droits de l'homme et de la primauté du droit dans deux pays pilotes



5 - Analyser le cadre stratégique de mise en œuvre de l'infrastructure à clé publique (ICP) pour deux pays pilotes



6 - Améliorer le cadre juridique permettant aux citoyens de profiter des dividendes numériques d'un cyberspace ouvert, libre, sûr et résilient



7 - Améliorer les capacités de réponse aux cas de cybercriminalité dans deux pays pilotes